



LA FOULEE VERTE DES OLLONES
Mairie Annexe de la Jarrie
85100 LES SABLES D'OLLONE
lafoulevertedesollones@gmail.com

Assurance R.C.P.

WTW France Département Sport Evènement
DGPL Fédérations, 2, rue de Gourville
45911 ORLEANS CEDEX 9
Tél. : 09 72 72 01 19

fr.ffrandonnee@wtwco.com

Contrat n° : 41789295M /
0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre
Tél 33(0)1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162 /1



COMITE DEPARTEMENTAL DE
RANDONNEE PEDESTRE
Maison des Sports

85000 LA ROCHE SUR YON

Les Sables, le 4/10/26

NOTICE D'INFORMATION

Séjour N° : FR020941

SEJOUR SUISSE NORMANDE

Du Dimanche 6 juin au Vendredi 11 juin 2027

soit 5 nuitées et 6 jours de randonnées

SEJOUR CLASSE ASSEZ SPORTIF

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2026/2027 (lors de l'inscription) avec assurance RC ou plus, au moment du séjour. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2026/2027 avec assurance RC ou plus (lors de l'inscription) au moment du séjour.

Nombre de participants : **12** au minimum et **20** au maximum

Dates : **Du dimanche 6 juin au vendredi 11 juin 2027**

Déplacements sur place : **véhicule personnel** (co-voiturage). **Randonnées circuits en « étoile »**

Hébergement : **Camping Mobil-home** (3 personnes).

PROGRAMME

1^{er} JOUR : DIMANCHE 6 JUIN

- Départ des Sables d'Olonne
- Arrivée à CLÉCY (12h30/13h), point de rendez-vous sur le parking du camping pour un pique-nique (tiré du sac) en commun sur les bords de l'Orne
- L'après-midi départ du camping pour une randonnée autour de **CLÉCY** (capitale de la Suisse Normande et village de caractère) : parcours patrimoine Clécy et les peintres. Vers 17h retour au camping, installation dans les mobil-homes, Apéritif de bienvenue, et dîner. Soirée libre
- **Randonnée de 8/10 kms - Dénivelé + : 250**

2^{ème} JOUR : LUNDI 7 JUIN

- Après le petit-déjeuner vers 9h, nous partirons à pied du camping pour une randonnée qui nous mènera au **Pain de Sucre** pour nous offrir une superbe vue sur la vallée, puis **aux Rochers des parcs** le long de l'Orne. En cours de randonnée pique-nique (fourni par le camping). Retour au camping vers 17h. Dîner. Soirée libre
- **Randonnée de 19kms – Dénivelé + : 510**

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du
Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

3^{ème} JOUR : MARDI 8 JUIN

Après le petit-déjeuner, départ vers 9h du camping en co-voiturage pour une randonnée au départ de **Le Mesnil Villement en direction de La Roche d'Oëtre et la forêt d'Auvray**. En cours de randonnée pique-nique. Retour au camping vers 17h, dîner et soirée libre.

- **Randonnée de 21kms – Dénivelé + : 374**

- Trajet voiture : 34 km aller/retour.

4^{ème} JOUR : MERCREDI 9 JUIN

Après le petit-déjeuner, départ vers 9h du camping en co-voiturage pour une randonnée au départ d'**Athis de l'orne et St Honorine La Chardonne**. Retour aux voitures et pique-nique.

L'après-midi, **visite d'un jardin intérieur à ciel ouvert** (label Jardin remarquable) et **visite du Château de Pontécoulant** et son parc.

Retour au camping vers 17h, dîner. Soirée libre

- **Randonnée de : 11kms – Dénivelé + : 130**

- Trajet voiture : 55 kms Aller/Retour.

5^{ème} JOUR : JEUDI 10 JUIN

Après le petit-déjeuner, départ vers 9h du camping en co-voiturage pour une randonnée au départ de **CONDÉ SUR NOIREAU** (village fleuri), nous randonnerons en partie sur le GRP226. Pique-nique en cours de randonnée. Retour au camping vers 17h et dîner. Soirée libre

- **Randonnée de 21kms – Dénivelé + : 340**

- Trajet voiture : 22 kms Aller/retour.

6^{ème} JOUR : VENDREDI 11 JUIN

Après le petit-déjeuner, nettoyage du mobil-home et restitution. Puis départ vers 10h pour une randonnée au départ d'**ESSON**. Pique-nique en fin de randonnée, séparation du groupe et retour sur les Sables d'Olonne.

- **Randonnée de 12 kms – Dénivelé + : 290**

- Trajet voiture : 10 kms aller.

HEBERGEMENT : CAMPING

Adresse : **Camping Les Rochers des Parcs – 8 route du Viaduc – 14570 LE VEY**

Tél : 02.31.69.70.36

Mobil-home pour 3 personnes. Prévoir : les draps et le linge de toilette.

Les pique-niques sont fournis par le camping (salades, sandwich, pâtes...),

Prévoir : les contenants et les couverts.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 460 € par personne prix ferme et définitif non révisable.

Ce prix comprend :

- La pension du dîner du jour 1 au déjeuner du dernier jour (pique-nique)
- La visite inscrite au programme.

Ne sont pas compris :

- Le co-voiturage aller et retour
- Les dépenses personnelles
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, rapatriement)
- D'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes (Contacter : **Martine CHEVALIER** au 0626437473 / **Murielle LE BOULCH** au 0672461114). **Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 150 € à l'ordre de La Foulée Verte des Olonnes** à l'adresse suivante : Mr et Mme LE BOULCH, 10 rue Abraham Duquesne 85180 Les Sables d'Olonne.

Ou chez Martine CHEVALIER, 13, impasse de l'aumonerie 85340 Les Sables d'Olonne.

Suivant le nombre d'inscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise au 31 Octobre 2026.

En cas d'annulation, le remboursement de l'inscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin sous 15 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement du séjour.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS :

. Acompte n° 1 de 150 € lors de l'inscription. Date limite : 31 Octobre 2026. Ainsi que le paiement des primes d'assurance (facultatives).

. Acompte n° 2 de 150 € pour le 1^{er} Février 2027

. Acompte n° 3 de 160.00 € pour le 10 Mai 2027

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues, et ne sont pas remboursables.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de La Foulée Verte des Olonnes.

DEPLACEMENT

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

En cas d'annulation de la part d'un participant, sauf s'il trouve un remplaçant, les conditions d'annulation seront celles indiquées dans le Règlement Intérieur à savoir :

. Annulation signifiée avant le 5 Décembre 2026 : restitution des sommes versées avec une retenue du montant des contributions EIT, UEIT et des primes d'assurances éventuellement souscrites.

. Annulation signifiée entre le 6 décembre 2026 et le 5 Mars 2027 : restitution des sommes versées avec une retenue de 30% pour frais de dossier, plus le montant des contributions EIT, UEIT et des primes d'assurances éventuellement souscrites.

. Annulation signifiée entre le 6 Mars et le 5 Mai 2027 : restitution des sommes versées avec une retenue de 50% pour frais de dossier, plus le montant des contributions EIT, UEIT et des primes d'assurances éventuellement souscrites.

. Annulation postérieure au 6 Mai 2027 : retenue de 100 % du montant total du séjour ;

Tout désistement devra obligatoirement être signifié par écrit à l'organisateur du séjour qui informera le Correspondant Tourisme, le Président et le Trésorier. De plus, en cas de non-présentation au rendez-vous ou si le participant ne peut présenter les documents de police ou de santé exigés pour le séjour il ne pourra prétendre à aucun remboursement.

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra être se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide et couvrant l'intégralité du séjour.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du

Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association : <i>lafouleeventedesolannes.fr</i>
